



maître d'ouvrage <b>commune de dardizans</b>		élaboration
<b>carte communale</b> plans : servitudes d'utilités publiques contraintes		
		<small>           statut :            date : 13 JANVIER 2017            page : 27 JANVIER 2017         </small>
maître d'œuvre <b>direction départementale          de l'Équipement du Gers</b>		 <small>           échelle : 1/5000            carte d'attribution :            4b         </small>
<b>SERVITUDES          déclarées d'utilité publique</b>		
CODE	INTITULE	SYMBOLE
PM1	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels préétablis - retrait généralisé des argiles (ensemble de la commune).	
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	
T7	Servitudes ultrasoniques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières (ensemble de la commune).	